



ECONOMIE

Soutien aux commerces baulois : les deux premières heures de stationnement gratuites jusqu'au 4 janvier 2021

Publié le 04 décembre 2020

Dès le nouveau confinement annoncé, la Ville de la Baule-Escoublac a initié un certain nombre de mesures pour venir en aide à l'ensemble des commerçants locaux durement touchés pendant le confinement.

Aujourd'hui, la municipalité poursuit cette action de soutien en instaurant le stationnement gratuit sur la commune pendant deux heures. Cette gratuité de stationnement est appliquée sur l'ensemble de la commune, sur la voirie et les parkings à enclos **jusqu'au 4 janvier 2021 inclus**. Pour en bénéficier, les automobilistes devront apposer un ticket de stationnement habituel gratuit (de 30 min) sur leur pare-brise au moment de leur arrivée. La correction sera faite automatiquement par les agents de la voie publique.

Pour soutenir l'ensemble le tissu économique local, l'équipe municipale poursuit ses efforts et met tout en oeuvre pour dynamiser la ville et ses quartiers commerçants en cette période de fin d'année.